

Un **investissement de 116 000 \$** pour améliorer la performance de la toiture



Plus de 116 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Place Lucy, situées au 5600, boulevard Décarie. Ces travaux commenceront vers le début d'octobre et s'étaleront sur environ huit semaines.

La durée des travaux pourrait varier puisqu'ils doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs de goudron, va-et-vient des ouvriers, présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS, C'EST NATUREL


Le **30 août 2012**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre d'information** aux habitations Place Lucy. Une **quarantaine** de locataires ainsi que l'intervenante de milieu du Centre des aînés de Côte-des-Neiges, **Sophie Paquette**, étaient présents pour entendre **Julie Chalifour**, agente de liaison, et **Guy Couillard**, directeur de projets, expliquer les étapes de la réfection de la toiture et l'ajout d'un nouveau revêtement qui permettra de diminuer la chaleur emmagasinée dans le bâtiment en été.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL (SUITE)

Pour limiter la diffusion d'odeurs déplaisantes à l'intérieur de l'immeuble, la ventilation est normalement arrêtée pendant l'épandage du goudron. Toutefois, durant cette rencontre, les locataires ont fait part de leurs préoccupations concernant la ventilation qui ne fonctionne déjà plus depuis plusieurs mois. Ces renseignements ont été pris en considération et feront l'objet d'un suivi de la part de l'OMHM.

S'est aussi joint à la rencontre **Sylvain Turcotte**, directeur de l'état du parc, qui a informé les locataires de la nécessité de réaliser une évaluation de l'immeuble. Depuis la mi-septembre, des professionnels sont sur place pour inspecter les composants extérieurs comme la brique, les structures et les balcons. Dans certains cas, ils devront pénétrer dans des logements pour atteindre le balcon. Chaque fois que cela est nécessaire, un avis général est affiché à l'entrée principale de votre immeuble pour vous informer de ces visites.

EXPLICATION DES TRAVAUX

| RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION | POURQUOI | RÉSULTATS |
|---|---|--|
|  La toiture du 5600, boul. Décarie sera refaite. | La toiture est en fin de vie utile. | Meilleure étanchéité contre les fuites d'eau et les intempéries |
| L'installation d'une membrane élastomère blanche complètera les travaux de réfection du toit. | Une membrane élastomère blanche recouvrira le toit afin de réduire la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie. | Diminution de la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été |
| De l'isolant sera ajouté sur le toit. | L'isolant permet de conserver à l'intérieur la chaleur en hiver et la fraîcheur en été. | Meilleur confort pour les locataires |
| De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites seront fixés sur le toit. | L'installation de socles pour soutenir les antennes permet d'éviter que des trous soient percés dans la toiture et limite ainsi les risques d'infiltration d'eau. En tout temps, évitez de percer les murs extérieurs du bâtiment. | Meilleure intégrité du bâtiment |

LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



C'est naturel

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. C'est une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Si vous possédez une **antenne satellite** sur le toit, vous devez la retirer avant le début des travaux. À la fin des travaux, vous pourrez la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cette fin sur le toit. Vous recevrez des avis le moment venu. Les nouveaux locataires devront installer leur antenne sur le toit.

Dans le cadre des évaluations conduites par l'équipe de l'état du parc, nous demanderons la collaboration de certains locataires afin de permettre aux employés d'accéder au balcon.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble, mais il ne devrait pas gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels.

Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.



L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS PLACE LUCY

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Julie Chalifour
- ◆ Surveillant de travaux :
Adrian Partenie
- ◆ Directeur de projets :
Guy Couillard



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité :
Maximo Guerrero
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Roosevelt Anelus
- ◆ Agente de location :
Nathalie Serré
- ◆ Organisatrice communautaire :
Alyne Dumas



L'ENTREPRENEUR

Couvreur RB Proulx Inc. est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Place Lucy. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.